

Communiqué de presse



Pringy, le 26 juin 2017

LES 40 ANS DE LA RESERVE NATURELLE DU ROC DE CHERE 1977 - 2017

Le Roc de Chère, éperon rocheux de 250 ha situé au pied du massif des Bornes-Aravis, se jette dans les eaux du lac d'Annecy. Situé entre les bourgs de Menthon Saint-Bernard au nord et Talloires au sud, il se distingue par sa couverture boisée contrastant avec l'urbanisation des rives du lac, les aménagements touristiques et la proximité de l'agglomération annecienne.



Crédit photo : M. Balthazard

Le Roc de Chère dans le temps

1921- Léon MORET et la Société Géologique de France publient un article dans la Revue Savoissienne, dans lequel ils demandent la création d'un Parc National sauvegardé par la loi de protection des sites.

1931- L'Académie Salésienne, la Société des Beaux Arts de la Haute-Savoie, le Syndicat d'Initiative, le Club Alpin et l'Académie Florimontane, dans cette même Revue Savoissienne, réclament l'inscription à l'inventaire départemental des sites naturels.

1944 - Inscription à l'inventaire des sites d'une partie du Roc de Chère.

1962 - La Société d'Histoire Naturelle de Haute-Savoie via François PLAGNAT réalise une étude sur le site, et conclut à la nécessité de créer une Réserve Naturelle.

Juin 1975 - Un arrêté préfectoral désigne le lac d'Annecy et son bassin versant comme périmètre sensible.

Oct. 1976 - Classement au titre des sites de 135 ha du Roc de Chère

1977- Pour contrer un programme immobilier sur le site du Roc de Chère, acquisition de 24 ha par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (Cdl)

Nov. 1977 - Création de la Réserve Naturelle du Roc de Chère sur une superficie de 68 ha. Pour la première fois apparaît la notion de gestion écologique du site.

Juin 1991 - La gestion de la réserve naturelle, est officiellement confiée à l'APEGE, qui deviendra Asters, Conservatoire d'espaces naturels.

Nov. 1991- Le Roc de Chère est la première réserve naturelle de France dotée d'un plan de gestion.

La réserve naturelle du Roc de Chère aujourd'hui

Les limites actuelles de la réserve englobent les zones les plus sensibles du massif.

Les parties du Roc extérieures à la réserve sont pour leur part protégées par le site classé.

Le Roc de Chère est un massif montagneux de basse altitude, présentant une grande diversité de faciès géologiques, pédologiques et de situations microclimatiques.

Il accueille, de ce fait, une flore et une faune très variées.

Au roc de Chère, influences boréales et méridionales, calcaires et siliceuses se côtoient.

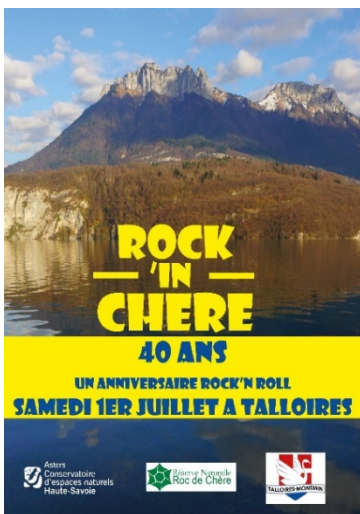
L'altitude minimale, au pied des falaises est celle du lac, soit 446 m, alors que le point culminant atteint 643 m.

Les formations végétales sont elles aussi très diversifiées, dépendant à la fois du substrat, du relief et de l'exposition. On trouve au Roc de Chère une grande diversité de roches et de substrats : lapiaz sur calcaire massif, crêtes gréseuses acides, sols sableux et calcaires, zones marécageuses et tourbières...

Ainsi, le Roc de Chère réunit sur une surface limitée (200 ha environ) une diversité de biotopes sans équivalent en zone collinéenne ce qui constitue un de ses intérêts majeurs.

Les connectivités écologiques entre ce petit massif et le massif de la Tournette ont pu être conservés in extremis grâce à l'identification et la conservation du dernier couloir non urbanisé. Ce couloir a par exemple, été intégré lors des travaux de mise en place de la voie verte sur ce secteur.

Les 40 ans de la réserve naturelle du Roc de Chère : une journée festive à Talloires



Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est le gestionnaire pour le compte de l'Etat de la réserve naturelle du Roc de Chère. Le conservatoire met en place des travaux de gestion des milieux naturels, assure l'application de la réglementation, réalise des suivis scientifiques et est également chargé de l'animation de ce lieu et du transfert de connaissance vers les publics : habitants du territoire, scolaire ou visiteurs.

Le programme de la journée festive du 1^{er} juillet s'inscrit dans cette démarche. La volonté de faire connaître le lieu et de fédérer les acteurs autour de ce patrimoine naturel préservé a guidé l'organisation de cette journée en partenariat avec la commune de Talloires, le Club nautique et l'association des amis de la réserve naturelle du Bout du lac.

Au programme : Atelier d'écriture, visites de la réserve, balade en kayak, buvette et concert le soir...

Voir détail du programme ci-dessous.

SAMEDI 1^{er} JUILLET 2017

Baie de Talloires

9h/ Le sentier des mots : atelier d'écriture itinérant dans
la réserve naturelle du Roc de Chère
Départ depuis Echarvines/gratuit sur inscription

9h/Balade commentée en canoë le long des falaises du Roc de
Chère avec le Club nautique de Talloires - 15€ adulte /10€ enfant (6-12 ans)

9h30/ Visite de la réserve naturelle du Roc de Chère
Départ de Talloires / réservé aux bons marcheurs de + 8 ans
Visite gratuite sur inscription

15h30/ Visite de la réserve naturelle du Roc de Chère
Départ d'Echarvines / visite gratuite sur inscription

17h /Crock'in Chère - barbecue géant + buvette
Baie de Talloires

19h/Concert «Bilbo and the Jam project»
Gratuit - Baie de Talloires

Infos et inscriptions :
Asters 06 17 54 21 68

En cas de pluie : Projection du film sur les réserves naturelles du
lac d'Annecy - 15h à la Savoyarde

CONTACTS

Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

Anne-Laurence MAZENQ – Responsable de la communication

04 50 66 47 62 - al.mazeng@asters.asso.fr

A propos
d'Asters



Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, est une association créée en 1982, régie par la loi de 1901, dont l'objet est de développer la connaissance, la préservation et la gestion du patrimoine naturel de Haute-Savoie (espaces naturels, espèces et habitats), ainsi que l'information et la sensibilisation du public.

Expert départemental, mais également du territoire alpin, il apporte un soutien technique à l'Etat, au Conseil régional, au Conseil général, aux collectivités locales et à de nombreux organismes sur les diagnostics environnementaux et la gestion des espaces naturels et leur intégration dans les procédures territoriales.

Son activité s'articule autour de quatre missions principales :

- la préservation et la gestion du milieu naturel et des espèces,
- le conseil et l'accompagnement des politiques territoriales,
- l'expertise scientifique et technique,
- la sensibilisation à l'environnement, la communication et l'animation de réseaux.

Préserver **Gérer** **Accompagner**
Sensibiliser **Expertiser** **Collaborer** **Protéger**
Valoriser **Connaître**

www.asters.asso.fr